

Québec augmente le salaire des éducatrices dès maintenant ^[1]

Author: Chouinard, Tommy

Source: La Presse

Format: Article

Publication Date: 14 Oct 2021

AVAILABILITY

Access online ^[2]

EXCERPTS

(Québec) Les éducatrices des CPE vont gagner dès maintenant 10 % de plus, et jusqu'à 15 % si elles travaillent 40 heures par semaine. Alors que la grève se poursuit, et sans attendre la fin des négociations, le gouvernement Legault leur accorde une « première bonification salariale » à partir du 14 octobre. Un geste rarissime en pleine négociation pour le renouvellement de conventions collectives.

La réaction à cette annonce est bien différente chez les deux syndicats d'éducatrices. La CSN y voit un bon premier pas, alors que la CSQ parle d'un « cadeau empoisonné » et d'un « affront qui fait fi de la structure de négociation ».

Selon l'annonce faite jeudi, le gouvernement met en application immédiatement les paramètres salariaux de l'offre qu'il a présentée aux syndicats en juillet et qu'il rendra bientôt plus généreuse. Il parle d'une « mesure temporaire », d'ici à la signature du prochain contrat de travail.

« Il y a urgence d'agir » pour retenir et attirer des éducatrices, a soutenu la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel. « L'accès aux CPE et le développement de nouvelles places sont compromis présentement par la pénurie d'éducatrices. »

« On ne peut pas attendre la fin des négociations, encore six mois par exemple, avant d'offrir de meilleures conditions salariales. C'est pour cette raison-là qu'on a pris la décision d'agir rapidement », a ajouté le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, lors d'une conférence de presse.

Le coût de la mesure s'élève à environ 11 millions de dollars par mois.

Cette facture doit être relativisée puisque les hausses auraient de toute façon été versées rétroactivement à la signature des prochaines conventions collectives, comme cela se fait toujours.

Une éducatrice qualifiée gagnait jusqu'ici 19 \$ l'heure au premier échelon et 25,18 \$ au 10e et dernier échelon. Ce salaire est bonifié de 10 % à 15 % à compter du 14 octobre, qu'une éducatrice soit syndiquée ou non. Québec met ainsi en œuvre dès maintenant son offre 2020-2023 qui prévoit des hausses totales de 12 % à 17 % pour les éducatrices qualifiées d'ici au printemps 2022. Il faut comprendre qu'une part des augmentations — 2 % — est prévue le 1er avril 2022 seulement et ne sera donc pas versée dès maintenant.

Québec prévoit que les éducatrices verront une différence sur leur relevé de paie vers la mi-novembre, mais l'augmentation sera rétroactive au 14 octobre.

Plus précisément, en vertu des paramètres salariaux déposés par le gouvernement, les éducatrices ont droit à la hausse salariale de 6 % accordée à l'ensemble des employés de l'État d'ici au 1er avril 2022. Celles qui sont qualifiées reçoivent 6 % de plus à titre de rattrapage, contre 3 % pour celles qui ne le sont pas. Les éducatrices qui prolongent leur semaine de travail à 40 heures obtiennent une prime équivalant à environ 5 % de leur salaire horaire. C'est pourquoi le gouvernement parle de hausses totales allant jusqu'à 17 % d'ici au printemps 2022.

On compte 16 425 éducatrices qualifiées dans les CPE, alors que 2986 ne le sont pas. Québec cherche à valoriser la formation en offrant des hausses plus importantes au personnel qualifié.

Le gouvernement Legault présentera une nouvelle offre salariale aux syndicats bientôt. Il est donc acquis que ces paramètres salariaux seront revus à la hausse.

Québec augmentera son aide aux garderies subventionnées pour que les salaires de leurs éducatrices soient eux aussi bonifiés de façon équivalente.

Les syndicats maintiendront la pression

Après les deux jours de grève tournante des éducatrices en CPE de la CSQ, c'était au tour des membres de la CSN de débrayer jeudi et ils feront de même ce vendredi.

« C'est inacceptable, ce qui a été annoncé ! », a tonné la présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon. Elle accuse le gouvernement de court-circuiter le processus de négociation, d'agir « unilatéralement et sans consultation ». « La proposition du gouvernement est un

cadeau empoisonné. Il fonce tête baissée pour forcer des semaines de plus de 40 heures de travail avec une prime plutôt qu'augmenter le taux horaire », a-t-elle lancé. Elle a annoncé la tenue d'un « référendum » sur la proposition gouvernementale, un sondage auprès de ses membres, mais aussi des non-syndiqués.

Du côté de la CSN, « on est content de voir que le gouvernement réalise qu'il faut agir rapidement devant l'ampleur de la crise ». « C'est bien parce que ça va aider à stopper l'hémorragie », a ajouté la représentante du secteur des CPE, Stéphanie Vachon. Elle a toutefois rappelé que les demandes syndicales sont de plus de 20 %. Le gouvernement doit également renoncer aux « reculs » qu'il veut imposer dans les conditions de travail, comme l'accès aux congés et le ratio éducatrice-enfants, a-t-elle affirmé.

La CSQ et la CSN comptent maintenir la pression. Elles ont respectivement cinq et sept autres jours de grève en banque. Elles comptent les utiliser si nécessaire.

Le gouvernement montre des signes d'impatience au sujet du déroulement des négociations. « Quand un syndicat me répond, après deux mois et demi, trois mois d'attente et presque d'absence aux tables de négociation : " Je ne suis pas prêt à vous revenir sur votre offre salariale ", eh bien, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas ! », a lancé Sonia LeBel.

SALAIRE HORAIRE D'UNE ÉDUCATRICE QUALIFIÉE

Avant l'annonce

1er échelon : 19,00 \$; 10e et dernier échelon : 25,18 \$

Salaire horaire proposé d'ici au 1er avril 2022

1er échelon : 21,38 \$; 10e et dernier échelon : 28,31 \$

Équivalent du salaire proposé en cas de semaine de 40 heures*

1er échelon : 22,27 \$; 10e et dernier échelon : 29,20 \$

**Pour une semaine de 40 heures, le gouvernement propose une prime qui ne modifie pas le taux horaire. Dans son calcul, et aux fins d'illustration, il intègre cette prime au taux horaire.*

Region: Quebec [3]

Tags: child care workforce [4]

Source URL (modified on 19 Oct 2021): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/10/qu%C3%A9bec-augmente-le-salaire-des-%C3%A9ducatrices-d%C3%A8s-maintenant>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/10/qu%C3%A9bec-augmente-le-salaire-des-%C3%A9ducatrices-d%C3%A8s-maintenant> [2]

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/2021-10-14/cpe/quebec-augmente-le-salaire-des-educatrices-des-maintenant.php> [3]

<https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-workforce>